

CNAHES, 29 rue Gabrielle, 75018 PARIS

Rep/Fax 01 44 07 02 33

e-mail m.gardet@noos.fr

la lettre

Numéro 13 - janvier 2003

"mémoire enracinée, mémoire déracinée"

Journées nationales d'étude, 16 et 17 octobre 2003
au Centre des Archives du Monde du Travail - Roubaix

appel à contribution

Le CNAHES se propose de recueillir, de conserver et de permettre la consultation des archives de l'éducation spécialisée, quelles qu'en soient la nature et la provenance. Dans cette perspective, le CNAHES organise un séminaire consacré à la mémoire orale des professions concernées. Cette session a pour but de sensibiliser les participants au rôle que joue la mémoire dans la construction et l'appropriation de l'histoire du champ de l'éducation spécialisée.

Pour ce faire, le CNAHES a choisi de susciter divers témoignages et récits spontanés des acteurs ayant travaillé dans ce domaine depuis une cinquantaine d'années.

Quatre thèmes donneront lieu à témoignages et récits :

-L'éducation spécialisée en Algérie avant l'indépendance (organisations, situations, acteurs).

-L'éducation spécialisée dans le contexte de 1968 (les événements, les remises en question et leurs répercussions sur les institutions et les personnes).

-Formations théoriques et formations pratiques : quelles transitions, quelles ruptures, quelles alternances dans les parcours professionnels?

-Éducation spécialisée et territoires : carrières sédentaires et carrières itinérantes, quelles options, quelles stratégies ?

Ces témoignages seront présentés au sein de groupes restreints. Dans chaque atelier vous pourrez exposer seul ou à plusieurs. Vous bénéficierez d'un temps d'exposé libre qui sera suivi d'un échange avec un modérateur, puis avec les participants. Afin de pouvoir organiser la teneur de nos ateliers, nous vous demandons de nous donner les grandes lignes de votre récit en une page maximum.

Veuillez adresser votre proposition pour **le 20 février 2003** au plus tard à :

Guy DREANO (CNAHES) - 18, résidence la Roseraie - 12, Avenue de Porchefontaine - 78000 Versailles.

Le 17 décembre, à l'hôtel de Soubise

Compte-rendu de la manifestation organisée à l'occasion de la signature de la convention d'accueil et de valorisation des archives du CNAHES, le mardi 17 décembre, à la Direction des Archives de France.

Lire page 2

Le CAPEA roubaisien et les nouveaux chantiers

C'est fait ! Le Centre des Archives de la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence (CAPEA) est installé au Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT), qui occupe les très beaux locaux de l'ancienne filature Motte-Bossut.

lire page 3 le rapport d'activité du chargé de mission

La manifestation du 17 décembre

La manifestation organisée à l'occasion de la signature de la convention d'accueil et de valorisation des archives du CNAHES a constitué un temps fort de l'histoire de notre association.

Madame de Boisdeffre, Directrice des Archives de France, avait mis à notre disposition cette magnifique Chambre du Prince où nous nous sommes retrouvés à plus de quatre-vingt personnes : représentants des trois ministères signataires de la convention du 24 juillet 2002, déposants, administrateurs du CNAHES, universitaires et chercheurs.

Après le mot d'accueil de **Georges Mouradian** qui représentait Marie-Paule Arnaud, directrice du Centre historique des Archives nationales, **Françoise Bosman**, directrice du Centre des Archives du Monde du Travail, a dit combien elle appréciait l'arrivée des archives du CNAHES à Roubaix, parlant d'un remarquable ensemble patrimonial. Le CAPEA aura toute sa place dans le centre qu'elle dirige, car ce partenariat avec les associations constitue une nouvelle façon de travailler en donnant toute sa place à la société civile afin que les énergies se complètent.

Elisabeth Verry, directrice des Archives départementales du Maine et Loire a rappelé le partenariat angevin qui a permis le démarrage du CNAHES et de son Centre d'Archives. Jacques-Guy Petit, professeur d'histoire, Valérie Poinssotte, responsable de la formation en archivistique et Jean-Claude Brouillard, directeur de la Bibliothèque universitaire, ont permis une conjonction entre l'histoire, les archives et la conservation. L'apport du CNAHES a été particulièrement riche pour l'université et les étudiants.

Mathias Gardet, animateur de la table ronde, ouvre ce temps d'échange. Il évoque le rôle important des associations dans le champ de l'éducation spécialisée que ce soit dans le domaine de l'internat, de la prévention spécialisée, du milieu ouvert, du service social ou de la formation, entraînant une reconnaissance par les ministères concernés. Les quatre interventions qui vont suivre ont pour but de donner un aperçu de la politique de sauvegarde et de collecte menée par le CNAHES.

Samuel Bousson, archiviste, doctorant en histoire et en outre administrateur du CNAHES, expose ses travaux de recherche sur le gouvernement de la profession d'éducateur spécialisé à travers les archives de l'Association Nationale des Educateurs de Jeunes Inadaptés (ANEJI) et celles de Jacques Guyomarc'h. Fichiers et enquêtes de cette association professionnelle permettent de saisir les essais de régulation de la profession entre 1947 et 1955 pour arriver ensuite aux accords de travail de 1958.

Claude Hornuss, membre du CNAHES, a succédé à Jacques Guyomarc'h au secrétariat général de l'ANEJI. Il a dirigé l'Ecole de Formation Psycho-Pédagogique (Institut Catholique - Paris) et a assuré le secrétariat du Comité d'entente des écoles d'éducateurs. Il témoigne qu'au sein de l'ANEJI existait une commission des écoles qui a donné naissance au Comité d'entente au sein duquel a cheminé l'idée d'un diplôme d'Etat d'éducateur. L'entente s'est donc réalisée autour de ce diplôme d'état avec parfois quelques divergences tenant au charisme de chaque fondateur.

Françoise Tétard, historienne et administratrice du CNAHES envisage de suivre à la trace la prévention dite spécialisée. Elle rappelle trois caractéristiques de cette prévention : alternative à l'internat, territoire défini, clientèle si extensive qu'elle en devient indéfinie. On peut donc penser que c'est la non spécialisation de la prévention qui en fait une prévention spécialisée. Transmettre l'histoire de cette prévention riche en

expérimentations est quelque chose d'essentiel pour l'action d'aujourd'hui.

Henri Théry, vice-président honoraire et ancien directeur général de l'Union Nationale Interfédérale des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales (UNIOPSS), rappelle l'importance de cette union créée en 1947 et qui regroupe 7200 associations dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Comment passer du plan de la charité au plan de la solidarité : c'est le problème que l'UNIOPSS naissante s'attache à résoudre. Le pont que représente l'UNIOPSS marque la volonté de coopération et de confiance ainsi que la volonté d'une jonction indispensable entre les initiatives publiques et privées. Il s'agit d'affirmer que la solidarité est plurielle et pas seulement institutionnelle, et qu'elle doit donc concerner tous les citoyens.

A la suite de cette table ronde le **président du CNAHES** remercie les trois ministères représentés pour leur soutien et leur collaboration tout en rappelant brièvement l'histoire de notre association et les différentes actions en cours.

Madame de Boisdeffre évoque les premiers contacts noués avec le CNAHES à Nantes en novembre 2002. Elle précise que l'action de l'Etat est très souvent passée par des associations et que tout un pan du concret de cette action se retrouve dans les archives associatives. La convention signée dans un cadre interministériel va permettre une coopération en vue de la sauvegarde, de l'exploitation et de la mise en valeur de ces archives. Cette convention n'a de sens que grâce aux déposants. Pour sa part elle a veillé à ce que le transfert des archives d'Angers à Roubaix puisse se faire rapidement. C'est chose faite aujourd'hui grâce à ses proches collaborateurs qui se sont mobilisés avec le CNAHES pour mener à bien cette opération. Le Comité de suivi qui se prononcera sur l'entrée des fonds se met en place. Il s'agit maintenant de jouer au mieux nos rôles réciproques d'amateurs et de professionnels d'archives pour donner une pleine vie à cette convention.

Pour la Direction Générale de l'Action Sociale, madame Moreau exprime son admiration pour cette vie associative réussie que représente le CNAHES : on a une idée, on la met en œuvre et les pouvoirs publics accompagnent de leur mieux. Notre histoire prépare aujourd'hui et demain et c'est pourquoi la DGAS ne peut s'en désintéresser. La constitution du métier d'éducateur montre qu'il faut savoir partir des compétences pour cheminer vers un diplôme et qu'il faut ensuite se garder d'une perte d'identité du métier. Au niveau des centres de formation, l'histoire commune permet de conserver le sens du diplôme unique et national. Avec la création de la chaire du travail social au Conservatoire National des Arts et Métiers, les archives du CNAHES vont devenir une ressource essentielle pour la recherche. Merci au CNAHES !

Pour la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, madame Busnel rappelle l'importance de la durée et de la continuité dans la prise en charge éducative des mineurs. La mémoire et l'histoire constituent des éléments essentiels dans l'approche éducative. Elle rappelle l'existence d'un centre d'exposition à Savigny-sur-Orge ainsi que l'hommage à Henri Michard qui s'est déroulé le 13 décembre 2002 à l'occasion du cinquantenaire de la première promotion d'éducateurs au centre de formation de Vaucresson. Ces manifestations montrent la capacité des services publics et associatifs à travailler ensemble. C'est pourquoi la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse est partie prenante de cette convention et souhaite la poursuite d'une collaboration déjà bien amorcée.

Cet après-midi de réflexion et de travail s'est terminé par un cocktail offert par la Direction des Archives de France auquel nous a convié madame de Boisdeffre concluant ainsi cette manifestation par un moment agréable de convivialité.

Roger Bello

Chantiers d'archives et déménagements

Extraits du rapport du chargé de mission

1) *Séjours à Angers les 1-2 et 25-26 juillet, les 2-3, 9-10 et 24-26 septembre 2002*

- Récolement de la réserve pour le déménagement : numérotation et identification des derniers cartons entreposés (dépôt Alain de Jaeghere, formateur CFE / IRTS, Loos-les-Lille, 85 cartons ; don Rémon Camurati, 3 gros cartons ; don Monique Brisset, 7 gros cartons du *Bulletin des lois*, France, XIXe siècle ; don bibliothèque de Vaucresson (suite), 4 cartons Dimab ; don Vincent Peyre (suite), 1 carton Dimab ; don Gilbert Rouillon (suite), 1 carton + 16 boîtes archives (8-10 cm) ; don Paul Fustier, 3 cartons ; don Mauroux Fonlupt (suite), 1 carton ; don Victor Girard (suite), 8 boîtes archives (8-10 cm) ; don Roland Assathiany (suite), 5 cartons ; dépôt UNITES (suite), 13 boîtes archives (8-10 cm) ; dépôt IFRAMES, 14 grands cartons (mémoires d'élèves et revues) ; EFPP en cours, environ 15 grands cartons + entrepôt Rue et Cité ; ITS de Tours (revues et ouvrages).

- Récolement de la bibliothèque de l'Ecole normale sociale de l'Ouest (ENSO), puis, contact effectué avec Huguette Guillet, documentaliste, et Mme Blais, adjointe de direction pour les convaincre de nous suivre à Roubaix. Elles se sont montrées favorables au transfert de la bibliothèque et d'une partie des archives concernant les débuts de l'ANAS.

- Contact avec les différents partenaires angevins : Jean-Claude Brouillard, Jacques Petit, Valérie Poinsothe, Elizabeth Verry. Notre départ est perçu avec sérénité. Jean-Claude Brouillard est parti à la retraite le 15 octobre 2002.

- Suivant la volonté de poursuivre une collaboration avec l'université d'Angers, même après le transfert du CAPEA à Roubaix, mise en place de quatre maîtrises de classement et d'histoire pour l'année 2002-2003 : Hélène Parisot et Séverine Sébille qui travaillent sur le fonds de la Fédération d'aide à la santé mentale (ancienne Fédération des sociétés Croix-marine : regroupement d'associations de psychiatres parmi lesquels on retrouve : René Zazzo, Jean Oury, François Tosquelles, l'Abbé Oziol...) ; le fonds a été acheminé par Claude Julien et un jeune de l'Association Rue et Cité, le 19 septembre 2002. Alexandra Schilliger et Mélanie Hiest travaillent sur le fonds du CREAL-Bretagne (en particulier sur le sous-fonds des congrès de l'UNAR conservé par Jacques Guyomarc'h). Le fonds a été transféré de Rennes à Angers le 1^{er} octobre 2002 par Claude Julien et un jeune. Les deux transferts ont été financés par les associations déposantes après signature d'un contrat de dépôt.

2) *Chantiers d'archives*

- Suivi de deux chantiers d'archives : le premier du 1^{er} juillet au 6 août 2002 à l'IRTS de Parmentier avec Samuel Boussion et Violaine Poubanne : découverte des archives du réseau des 27 écoles AMCE du Chanoine Barthélémy, ainsi que d'une partie des archives de l'Institut social familial. Le second s'est déroulé du 8 juillet au 6 septembre 2002 à l'école de Neuilly sur Marne Isis-CREAI (ancien Montesson - Epinay sur Seine) avec Sylvain Cid et Agnès Seguin (qui a obtenu en fin de chantier son entrée en DESS d'archivistique) : découverte notamment de l'ensemble des archives (période école et hors école) de Claude Veil, ancien directeur mais aussi médecin psychiatre, militant actif de la Fédération mondiale de Santé mentale. Les deux chantiers se sont terminés dans les temps. Jean-Christophe Panasse nous a invités à boire le champagne pour fêter la prouesse des deux

étudiants et voudrait faire un deuxième chantier pour les mémoires d'élèves.

3) *Contacts avec la DAF et déménagement du CAPEA*

- 24 juillet 2002, signature de la convention au siège des Archives de France, rue des Francs-Bourgeois, en présence de Roger Bello, Martine de Boisdeffre, Pascal Even, Jacques Mazé, Vincent Peyre, Françoise Tétard et moi-même.

- Le 30 juillet 2002, avec Roger Bello nous avons rencontré au siège des Archives de France Françoise Bosman, nouvelle directrice nommée du Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT) de Roubaix. Dialogue chaleureux et ouvert sur l'accueil qu'elle peut nous réserver dans son centre. Confirmation de la prise en charge totale du déménagement. Promesse tenue par l'entremise de son adjoint Michel Valar qui a livré fin août-début septembre une première livraison de 300 cartons d'archives.

- Du 7 au 10 octobre 2002, le déménagement s'est effectué : une équipe de 4 déménageurs, trois camions de 15 tonnes (le dernier rempli à moitié) ayant fait en trois jours le transfert jusqu'à Roubaix. Sylvain Cid a été engagé pour 15 jours du 25 septembre au 10 octobre pour la mise en carton finale, tandis que Samuel Boussion faisait une copie de tous les mémoires de maîtrises, DESS et DEA effectués à l'Université d'Angers à partir des archives du CAPEA.

4) *Expertise d'archives*

- 17-18 septembre 2002, visite avec Françoise Tétard du service de Prévention spécialisée de Chambéry, qui souhaite inventorier et verser ses archives. Nous avons en fait pris contact avec l'ensemble des chefs de service de l'ADSSEA (ADSEA de Savoie) pour envisager un chantier d'archives sur l'ensemble des établissements. Cette première expertise a été entièrement prise en charge par l'ADSSEA. Nous avons retrouvé notamment les archives du centre de Voglans et une partie de celles du Bon Pasteur de Chambéry, avant qu'il ne soit cédé en 1968 à l'ADSSEA. Je me suis rappelé à cette occasion l'interview faite à Jacques Mazé le 20 novembre 1996 et de sa vision des notables savoyards entre 1959 et 1964.

- A l'occasion d'une recherche menée depuis un an sur l'histoire du Moulin Vert, dont les premières associations ont été fondées en 1902 par l'Abbé Viollet, différents fonds d'archives ont été repérés et l'association actuelle du Moulin Vert a manifesté son désir de verser l'ensemble de ces fonds au CAPEA

- Le 27 janvier 2003, visite prévue à Besançon pour rencontrer Roger Gauthier et le 28 janvier à Vesoul pour rencontrer Mlle Lambert et Mme Rozard.

Mathias Gardet, Chargé de mission CAPEA

la Lettre du CNAHES est adressée à nombre d'amis qui ne sont pas, pas encore, adhérents. Cela représente un lourd effort matériel et financier. Si vous voulez continuer à la recevoir, pensez à adhérer à l'association ou à renouveler votre adhésion si vous ne l'avez encore fait cette année.

**Adhésion individuelle, à partir de 20 Euros.
Association, établissement, service à partir de 50 Euros. Etudiants 8 Euros.**

**Chèque à l'ordre du CNAHES,
29 rue Gabrielle, 75018 PARIS**

Les droits de la mer

Le Centenaire d'un orphelinat maritime professionnel : la Maison des Enfants de la Marine au Portel à Boulogne-sur-Mer

Le centenaire qui a été célébré le 29 juin dernier a été l'occasion pour ses participants de se pencher sur l'histoire de ce qui devait être au départ un « *orphelinat maritime des mécaniciens de pêche de Boulogne-sur-Mer* » : une histoire en apparence uniforme, qui n'avait pas enregistré de véritable changement des principes de prise en charge.

Pour redonner du relief à cette histoire, les historiens appelés à la rescousse cumulaient pourtant les difficultés méthodologiques : une histoire en pointillés, faite de fermetures et de réouvertures, des archives rares et, comble du manquement aux convenances les plus élémentaires, l'origine boulognaise de l'une d'eux (pas de nom...), promiscuité avec l'objet de la recherche ô combien répréhensible ! C'est durant plus d'un an que Françoise Tétard et Mathias Gardet se sont malgré tout attelés à la tâche. L'une a travaillé sur la première période de l'orphelinat entre 1904 et 1917, l'autre s'est essayé à la *pêche aux archives en eau douce* (au propre comme au figuré) et a pu retracer l'itinéraire de l'institution depuis sa seconde réouverture en 1958 comme maison d'enfants jusqu'en 1975.

Ce qui frappe au premier abord, c'est le débat philanthropique auquel donne lieu l'ouverture de l'orphelinat, entre notamment la Chambre de commerce, l'Inscription maritime mais aussi le Ministère de la Marine. De la marine à voile, on est passé à la marine à vapeur, le besoin de mécaniciens de mer se fait sentir. C'est en grande partie à cela plus qu'à l'aspect social que pense le président de la Chambre de commerce, lorsqu'il appelle de ses vœux la constitution d'une école pratique de mécaniciens de marine au sein de l'École pratique d'industrie. Le ministre de la Marine est Camille Pelletan : celui-ci veut équiper le littoral de véritables orphelinats. Mais orphelinat et école sont-ils vraiment compatibles ? Et les marins ont-ils vraiment leur mot à dire dans cette affaire ?

Jusqu'à la veille de la seconde guerre et la fermeture de l'orphelinat en 1939, l'intégration de l'orphelinat maritime professionnel dans le dispositif d'enseignement technique se renforce, sans que l'on aboutisse cependant à une quelconque fusion et réelle professionnalisation. L'orphelinat qui rouvre en 1959 et qui abandonne sa vocation à l'instruction maritime, qui adopte le statut des maisons d'enfants à caractère social (MECS) et prend le nom actuel de « Maison des enfants de la Marine », qui se dote d'un « ensemble directorial » très familial et qui accueille de plus en plus d'autres catégories d'enfants (en particulier des « cas sociaux »), est-il encore un établissement maritime ? Et est-il même encore ce qu'il prétend toujours être : un orphelinat ? Paradoxe : déjà dans les années 1930, l'orphelinat reçoit beaucoup de pupilles et peu d'orphelins : 3 sur 30 en 1930, 7 sur 42 en 1931, 14 sur 54 en 1933, 14 sur 60 en 1934...

D'hypothèse en hypothèse, le sociologue Alain Vilbrod va s'emparer de la barre et emmener son auditoire sur des mers bien agitées. Cette institution n'était-elle pas à la fois lieu de vie et lieu de transfiguration de la mort ? N'était-elle pas au fond une « *maison de pierre, de ciment et de symbole* », où l'on conjurait la mort en se rassemblant rituellement, philanthropes en tête, pour rendre un culte aux morts, vivre sous leurs auspices et apaiser ses angoisses et ses culpabilités ? Et n'étions-nous même pas tous, participants, autant que nous étions, conviés à reproduire ce rituel à travers ce centenaire ?

Et Alain Vilbrod d'émettre des doutes sur la viabilité d'une telle institution pour orphelins dans un milieu marin où l'enfant

reste de préférence dans sa famille, où le métier même de marin s'apprend avec le père. Alors, pourquoi un orphelinat maritime ? Un Boulonnais dans la salle témoigne : cet orphelinat était fortement ancré dans la mémoire des anciens et son absence ou l'idée de son inutilité aurait été inconcevable. Un lieu symbolique, plus, un « *amer* », cet orphelinat semble bien l'avoir été dans l'imaginaire de la population environnante.

Il faut dire que la Marine, pionnière dans beaucoup de mesures sociales, est toujours apparue comme une bonne mère pour ses marins. Eric Banel, administrateur des Affaires maritimes de l'Inscription, l'a montré en rappelant les origines de l'Inscription maritime au XVII^e siècle, cette administration chargée de veiller sur le bien-être social du marin, de la naissance à la mort, en échange de son service à l'Etat.

La Maison des enfants de la Marine accueille aujourd'hui 45 jeunes (dits « cas sociaux ») sur trois unités de vie en vue d'une éducation et d'un enseignement et, selon les besoins, d'une aide à la réinsertion familiale, sociale et professionnelle... en vue finalement, selon les mots de l'armateur et président de l'Association de la Maison des Enfants de la Marine, Philippe Sénéchal, d'une « *éducation à une forme de liberté* ».

Sylvain Cid, doctorant en histoire, Université d'Angers

Le CNAHES aux assises de la Prévention Spécialisée

A l'invitation du CNLAPS¹, organisateur de la manifestation, le CNAHES a participé aux "Assises nationales de la Prévention Spécialisée", qui se sont tenues à Marseille du 16 au 18 octobre derniers, avec la participation de plus de 2500 personnes venues de toute la France..

Mathias Gardet et Vincent Peyre, avec le concours de grands anciens comme Jacques Mazé et Victor Girard, ont tenu un stand, lieu de rencontre, d'échange et d'information, qui a vu passer un grand nombre de visiteurs intéressés par les activités du CNAHES.

Le *Journal de la Prév'*, édité et distribué à cette occasion et réalisé par les mêmes a connu un tel succès que le tirage, pourtant important, a été pratiquement épuisé. Sur 8 pages, en grand format, composé essentiellement de documents d'archives et d'extraits de presse (choisis dans la période 1945-1970), largement illustré, il avait l'ambition, réussie aux dires des lecteurs, de donner "le goût de l'archive".

Moins de deux mois plus tard, le 4 décembre, à la demande des organisateurs des "Premières rencontres parisiennes de la Prévention Spécialisée" (Mairie de Paris et Union départementale des CEPS), l'opération a été renouvelée avec la publication du numéro 2 du *Journal de la Prév'* et la tenue d'un stand dans les salons de l'hôtel de Ville.

Là encore, les nombreux participants ont pu, pour les uns prendre connaissance de l'existence du CNAHES, pour les autres renouer un contact amical. Comme ceux de Marseille, ces contacts sont prometteurs de l'arrivée de nouveaux militants de l'histoire et de nouvelles archives.

Cette participation a constitué aussi la première manifestation publique du groupe de travail dit du "multi-dictionnaire", dont on sait qu'il prépare l'opération "les 101 fiches de la prévention spécialisée".

Notons encore qu'à l'une et l'autre de ces manifestations, notre amie Françoise Tétard est intervenue dans les tables rondes sur le thème de l'histoire de ce secteur.

1. Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée.